

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Haute-Normandie

Décision n° 21911 du 28 octobre 2013 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2013 de sous-officiers de réserve de la région de gendarmerie de Haute-Normandie

NOR : INTJ1319062S

Le commandant de la région de gendarmerie de Haute-Normandie,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 fixant pour la gendarmerie nationale la composition et l'organisation de la commission prévue à l'article L.4136-3 du code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 20 février 2013 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 51852 du 12 juillet 2013 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2013;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 24 octobre 2013,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2013 des sous-officiers de réserve de la région de gendarmerie de Haute-Normandie est arrêté ainsi qu'il suit:

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie:

Pour le grade de major de réserve, les adjudants-chefs de réserve:

Monet, Pierre Nigend : 84 070

Brasseur, Nicolas Nigend : 276 383

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve:

Gogdet, Stéphane Nigend : 273 352

Drouet, David Nigend : 272 831

Hauville, Franck Nigend : 273 614

Leborgne, Francis Nigend : 85 209

Popote, Sully Nigend : 275 259

Santerre, Erick Nigend : 105 497

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve:

Jouen, Stéphane Nigend : 273 844

Legrand, Philippe Nigend : 141 508

Leroy, Dominique Nigend : 161 986

Cauchois, Yves Nigend : 103 556

Cruel, Bruno Nigend : 140 535

Pujade, Jean-Claude Nigend : 89 171

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve:

Verhaeghe, Patrick Nigend : 108 810

Edet, Karim Nigend : 272 965

Demoy, Eric Nigend : 272 691

Malheuvre, Pascal Nigend : 274 557

Ruaux, Erwan
Orain, Yannick

Nigend : 275 597
Nigend : 274 978

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 octobre 2013.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie de Haute-Normandie,*
D. MORÉE